

**FORMULAIRE
FORMULE 27K**

RÉPLIQUE AU MIS EN CAUSE

(Cour; N° du dossier; Intitulé de l'instance)

**RÉPLIQUE AU MIS EN CAUSE
(FORMULE 27K)**

1. Le défendeur (*ou le demandeur, selon le cas*) admet les allégations contenues dans les paragraphes de la défense du mis en cause.
2. Le défendeur (*ou le demandeur, selon le cas*) nie les allégations contenues dans les paragraphes de la défense du mis en cause.
3. Le défendeur (*ou le demandeur, selon le cas*) affirme n'avoir aucune connaissance des faits allégués aux paragraphes de la défense du mise en cause.
4. Le défendeur (*ou le demandeur, selon le cas*) déclare:

Énoncer de façon concise dans des paragraphes numérotés et distincts les faits déterminants sur lesquels est fondée la réplique au mis en cause.

FAIT à le 19.

.
Avocat du défendeur (*ou du demandeur, selon le cas*)